

Taux des droits de scolarité

dans les établissements publics d'enseignement supérieur pour
l'année 2017-2018

Les droits d'inscription comprennent (sauf dispenses explicites) :

- Les droits universitaires (médecine préventive) : **5,10 €**
- Les droits de scolarité selon les diplômes préparés :

Diplômes préparés	Taux en euros	Droits réduits
Années d'études conduisant au grade de Licence, DEUST	184€	122€
Années d'études conduisant au grade de Master	256€	168€
Diplôme d'ingénieur	610€	-
Doctorat et HDR	391€	260€

- La cotisation de sécurité sociale : **217 €**